

## C'EST POUR QUI ?

Ce service s'adresse à tous les particuliers, résidant en Guadeloupe dans une maison ou un appartement, qui souhaitent se faire aider pour procéder à des travaux d'efficacité énergétique.



## COMMENT ÇA MARCHE ?

Indépendants de toute structure commerciale, les ESPACES CONSEIL FAIRE vous apportent en toute objectivité des informations sur les aides disponibles, mais aussi en termes d'organisation quotidienne, d'ordre technique, financier, fiscal et réglementaire.

Un conseiller est à votre disposition et à votre écoute. Il vous accompagne durant tout le processus de réalisation de vos travaux énergétiques. Il connaît toutes les aides dont vous pouvez bénéficier. Avec lui, tout devient plus simple !

## CONSUMER MIEUX ET DÉPENSER MOINS C'EST FACILE À FAIRE

### Vous voulez en savoir plus ?

Prenez rendez-vous dans un **ESPACE CONSEIL FAIRE**, allez à la rencontre d'un conseiller lors des salons dédiés à l'habitat ou appelez directement le **3620** et dites **énergie**.

**3620** Dites «Énergie» Service gratuit + prix appel

[maitrisons-lenergie.gp](http://maitrisons-lenergie.gp)

Arganitia - Ne pas jeter sur la voie publique.

## ESPACE CONSEIL FAIRE

## LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR LES PARTICULIERS.



Programme en faveur de la Maîtrise de la Demande d'Énergie piloté par le comité MDE de Guadeloupe (DEAL, Région Guadeloupe, ADEME, EDF) et financé par l'Etat.

## ESPACE CONSEIL



Découvrez et profitez du nouveau service d'accompagnement à la rénovation énergétique mis en place en Guadeloupe pour vous conseiller et vous aider dans toutes vos démarches et tous vos projets.

**C'est gratuit et ça va vous simplifier la vie !**

INFORMATION - SENSIBILISATION

CONSEIL PERSONNALISÉ

DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE

ACCOMPAGNEMENT



## QUELLE EST SA MISSION ?



Vous sensibiliser sur les meilleurs comportements, les bons réflexes et gestes à adopter au quotidien.

Vous apporter des conseils personnalisés avec des informations d'ordre technique, financier, fiscal et réglementaire.

Faire procéder à un diagnostic et une évaluation simplifiée de la consommation énergétique de votre logement.

Vous accompagner dans l'avancement de votre chantier de rénovation énergétique.

## OÙ SONT-ILS ?



Les ESPACES CONSEIL FAIRE sont pilotés par des partenaires de référence pour que vous puissiez bénéficier du programme et des services d'accompagnement. Ils opèrent partout dans l'archipel.

En fonction de la communauté d'agglomération de votre habitation (Grand-Sud-Caraïbes, Nord Basse-Terre, Cap Excellence, Nord Grande-Terre, La Riviera du Levant ou Marie-Galante), un conseiller vous sera dédié.

Pour entrer en contact avec votre

**ESPACE CONSEIL FAIRE**

<https://maitrisons-lenergie.gp/contact/>

ou appelez directement le **3620**

et dites **énergie**.